

100
CONSTRUCTIONS
PUBLIQUES
EN BOIS
LOCAL



*Des collectivités qui s'engagent
pour une construction durable.*



Que vous soyez, comme les maires des communes forestières, propriétaires de forêts ou non, utiliser la ressource locale vous apparaît de plus en plus comme une évidence. A l'échelle d'un projet constructif ou dans le cadre d'une politique intercommunale, des solutions existent pour valoriser les bois de vos territoires.

Profitez de l'expérience de collectivités pionnières qui se sont engagées dans la construction en bois local, de l'accompagnement d'un réseau national d'élus, de techniciens compétents et réussissez à votre tour un projet innovant et démonstratif.

Construisez en bois local !

- ✓ **Pour l'emploi de vos territoires**
500 000 emplois dans la filière forêt-bois (dont 50% en zone rurale)
300 m³ de bois valorisés = 1 emploi non délocalisable
- ✗ **Contre le réchauffement climatique**
1 m³ de bois utilisé dans le bâtiment représente :
1 tonne de CO₂ stockée et 0,7 tonne de CO₂ substituée
- ✓ **Pour la compétitivité de vos entreprises**
Adoption d'une démarche qualité
Création de valeur ajoutée
- ✗ **Contre la dépendance énergétique**

① Vous représentez

- Une collectivité territoriale ou l'un de ses établissements publics
- L'État ou l'un de ses établissements publics
- Un autre maître d'ouvrage parmi ceux énumérés à l'article 1 de la loi n°85-704 du 12/07/1985 dite « loi MOP »

② Vous souhaitez allier modernité et performance

avec des entreprises qui vous garantissent des produits de qualité

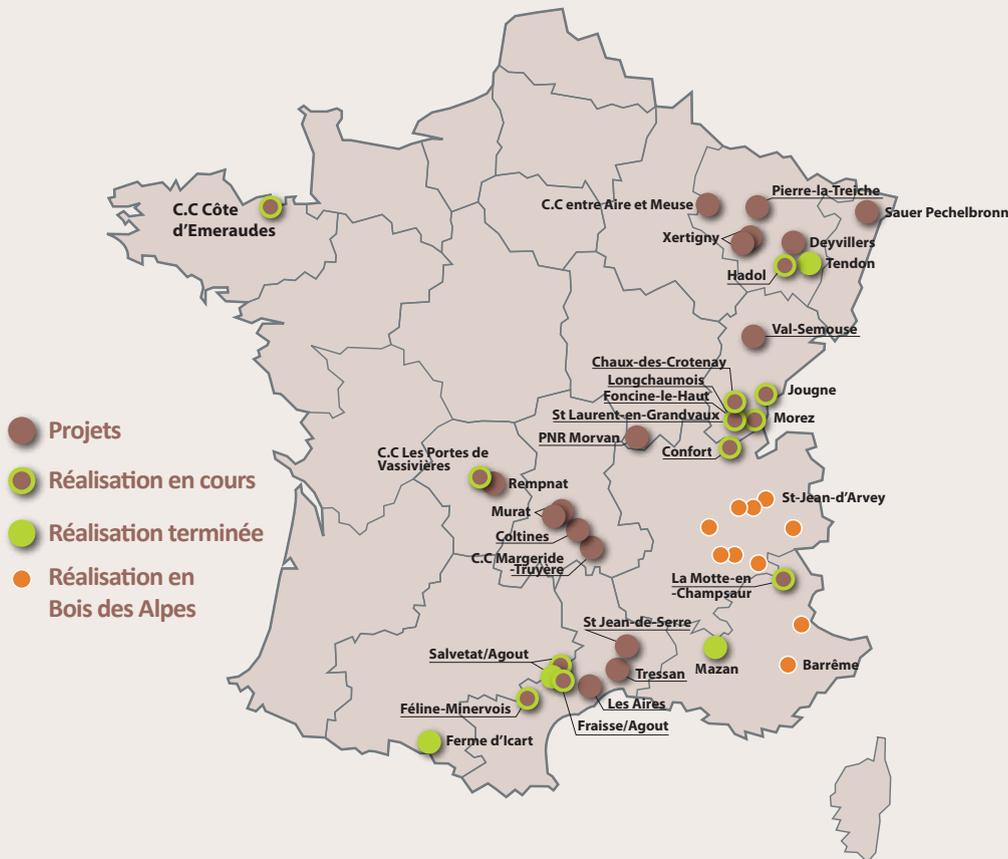
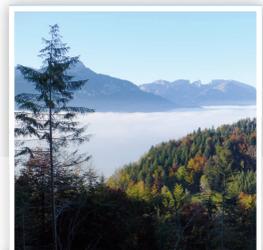
③ Vous souhaitez valoriser du bois local, feuillu ou résineux

④ Vous réalisez ou soutenez la réalisation

- Un bâtiment neuf
- Une extension de bâtiment existant
- La rénovation d'un bâtiment ancien

⑤ Vous adhérez

- Vous êtes adhérent à l'Association départementale et à la Fédération nationale des communes forestières



Source FNCOFOR / Mars 2014

✓ Réhabilitation de logements communaux

Maître d'ouvrage : Commune de Confort

Localisation : Ain

Mise en service : 2013

SHON : 349 m²

Coût de la construction : 550 000 € HT

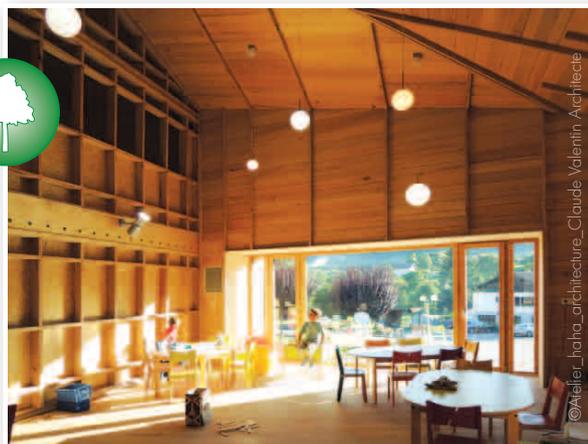
Volume de sciages : 18 m³

Essences : Sapin / épicéa

La **commune de Confort** a souhaité au travers la **réhabilitation et le rehaussement** de l'ancienne cure du village, valoriser un bâtiment public ayant une valeur patrimoniale, proposer des logements locatifs aux nouveaux habitants et mener une **opération démonstrative du point de vue de la qualité environnementale et de la performance énergétique**.

La commune a choisi de mettre à disposition le bois issu de sa forêt communale, pour la réalisation de la structure et le rehaussement de la charpente du bâtiment existant.

Le nouvel étage ainsi créé accueillera les logements locatifs, 2 appartements en duplex.



✓ Groupe périscolaire en hêtre

Maître d'ouvrage : Commune de Tendon

Localisation : Vosges

Mise en service : 2012

SHON : 340 m²

Coût de la construction : 480 k€ HT

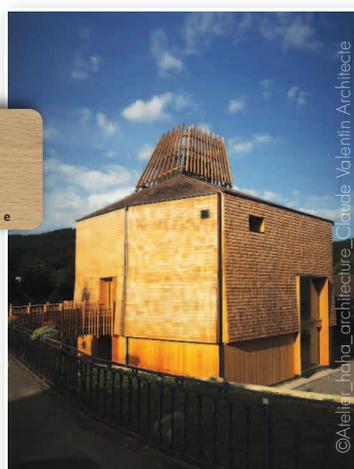
Coût du lot bois : 320 k€ HT

Volume de sciages : 25 m³

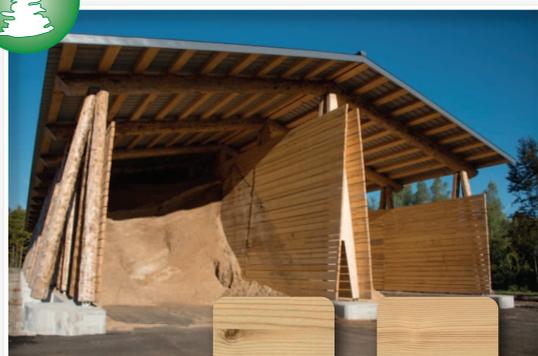
Essence : Hêtre

Tendon est une **commune forestière**, propriétaire de 82 ha d'un hêtre peu valorisé. L'agence Haha Architectures, et le Critt Bois d'Épinal se sont donc penchés sur la possibilité **d'intégrer le maximum de bois de hêtre, notamment qualité secondaire**, dans le bâtiment périscolaire.

De ces contraintes liées au matériau bois, courbure, nervosité), et industrielles (équipement des scieries, du personnel, séchage, collage) a émergé **un procédé innovant (pour s'adapter aux caractéristiques de la ressource locale)** sous la forme de murs et toitures caissons et de murs en ossature courte en hêtre massif. Ces produits ont été techniquement validés suite à des essais réalisés par le CRITT bois d'Épinal, et validés par le bureau de contrôle.



✓ Plateforme de stockage de bois déchiqueté



Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte
du canton de Morez

Localisation : Jura

Mise en service : 2013

SHON : 1140 m²

Coût de la construction : 680 000 € HT

Volume de sciages : 330 m³

Essences : Sapin / épicea

Inauguré en septembre 2013, les élus du syndicat ont souligné **la qualité du travail de l'ensemble des acteurs**, entreprises et partenaires qui ont contribué à la réussite de ce projet de plateforme. Une véritable **solidarité territoriale** s'est développée autour de ce projet par la mutualisation des ressources aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

La commune de Morbier a fourni les 500 m³ de grumes nécessaires, qui ont été transformées par les entreprises La Pessière et Grandpierre O.J.B située à proximité.

« Au travers de ce projet, **le syndicat souhaite assurer la promotion du bois déchiqueté, inciter à la construction en bois local, servir d'exemple** à d'autres territoires et faire un pas de plus vers **la transition énergétique** du territoire. » a précisé **Roland Samardia Président du Syndicat Mixte du canton de Morez.**



✓ Groupe scolaire

Maître d'ouvrage : Commune d'Hadol

Localisation : Vosges

Mise en service : 2014

SHON : 1 370 m²

Coût de la construction : 2 941 k€ HT

Volume de sciages : 441.15 m³

Essences : Douglas et Sapin



L'objectif de la **construction de ce groupe scolaire** était de rassembler en un même lieu les classes maternelles et primaires, la bibliothèque municipale et les activités périscolaires.

Pour cette **commune forestière des Vosges**, utiliser **le bois local s'est imposé comme une évidence**. Du douglas pour l'ossature et le bardage, du sapin pour la charpente, du hêtre pour les menuiseries intérieures.

Roger Colin, maire d'Hadol a géré l'exploitation et l'abattage avec l'Office National des Forêts (ONF) des bois nécessaires au projet issus de sa forêt communale. Les 441.15 m³ **de sciages ont été réalisées par les entreprises Bertaud (résineux) et Vicente (feuillus)** situées à proximité.

Nous pouvons vous aider !

- ✓ Des contacts de maîtres d'ouvrages déjà engagés
- ✓ Les différents points clefs au démarrage de votre projet
- ✓ Les différentes méthodes existantes pour construire en bois local
- ✓ Exprimer ensemble vos attentes (programme, concours, etc.)
- ✓ Aider au choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre apte à intégrer vos choix
- ✓ Vous soutenir pour impulser une dynamique entre les entreprises retenues
- ✓ Vous accompagner pour impulser un programme bois dans la construction sur votre territoire

Besoin de conseils ou de renseignements ?

Contact : Fédération nationale des communes forestières



13, rue du général Bertrand 75007 PARIS

Tél. 01 45 67 47 98

federation@communesforestieres.org / www.fncofor.fr



Le programme "100 constructions
publiques en bois local"
est soutenu par l'Etat
et l'interprofession France Bois Forêt

